



Païement de la taxe foncière suite à un divorce

Par Visiteur

Mes parents ont divorcé et la justice a demandé à mon père de laisser la maison à ma mère, celui-ci a t-il le droit d'aller aux impôts et demander que la taxe foncière soit adressée à ma mère, et que doit faire celle-ci?

Par Visiteur

Bonjour,

Qui est aujourd'hui, le propriétaire de la maison?

Bien cordialement.

Par Visiteur

Le titre de propriété est au nom de mon père

Par Visiteur

Bonjour,

Il doit donc payer la taxe foncière, charge à votre mère de régler la taxe d'habitation.

La taxe foncière est toujours payée par le propriétaire.

Bien cordialement.

Par Visiteur

Merci.